



COMMUNIQUE DE PRESSE – CONSEIL PROVINCIAL DU 29 MAI 2020

Financement des zones de secours : « nous ne pouvons pas être le paratonnerre de toutes les misères du monde ! »

La décision du Gouvernement wallon de confier progressivement aux Provinces jusqu'à 60% du financement des zones de secours a fait débat au Conseil provincial du Hainaut de ce 29 mai. Cette orientation est tout sauf anodine puisque l'on estime **un impact de plus 50 millions** sur les finances du Hainaut d'ici à 2024.

Annoncée dans la Déclaration de politique régionale, cette mesure se concrétise donc pour soulager les communes. « *La Province de Hainaut a toujours été solidaire des communes*, a rappelé le Président du Collège Serge Hustache. *Mais nous ne pouvons pas être le paratonnerre de toutes misères du monde !* »

Déjà sollicitée dans le cadre de son budget 2020 à hauteur de 15 millions (20% du financement), la Province risque bien de se trouver devant la quadrature du cercle au fur et à mesure des années.

Une rapide analyse des moyens d'action de la Province montre que – déduction faite des dépenses obligatoires et incompressibles – il ne reste actuellement que 25 millions à l'Institution pour faire fonctionner ses services. « *Equation irréaliste* », considère Serge Hustache devant l'ampleur des sommes à consacrer aux zones de secours. Pour le Collège provincial – qui se refuse à ce stade à parler de pertes d'emplois – « *les subsides aux associations locales pourraient passer à la trappe* ». Sans compter les conséquences sur les services offerts et leur qualité.

La Province est consciente des difficultés des communes surtout dans le contexte de l'après covid. Elle est par nature à leurs côtés puisqu'au travers de la supracommunalité et d'un financement déjà effectif aux zones de secours, elle dégage annuellement 25 millions en faveur des pouvoirs locaux du Hainaut.

Vers une task force au sein du Conseil provincial

Un dialogue est engagé avec le Ministre Dermagne. Pour Pascal Lafosse, Député provincial en charge de la sécurité, ce dialogue doit permettre de combler les lacunes de la note du Ministre : l'absence de prise en considération des énormes investissements consentis par le Hainaut en faveur de la formation des pompiers et ambulanciers ainsi que l'évolution croissante des coûts des zones sans garantie par rapport à leur mode de gestion.

Face à ces chiffres qui risquent bien d'être indigestes, le Hainaut veut choisir une voie positive. Celle d'un approfondissement des réformes et d'une dynamique collective pour affronter les problèmes financiers de l'ensemble des pouvoirs locaux.

L'ensemble des chefs de groupe se sont accordés sur la création d'une task force du Conseil provincial pour débattre des missions du Hainaut et sur une attention particulière à apporter au devenir du personnel provincial.